



AMBITION NUMÉRIQUE



« Ensemble, pour conduire la révolution numérique
de notre ministère au service de nos concitoyens »
Florence Parly, ministre des Armées



J'ai fixé trois priorités à la Loi de programmation militaire : restaurer la soutenabilité de nos engagements, investir résolument dans l'avenir pour que notre outil de défense puisse faire face aux menaces de demain, et enfin permettre aux femmes et aux hommes de la défense de vivre l'exercice de leur métier dans les meilleures conditions.



L'atteinte de ces objectifs passera par un profond mouvement de transformation du ministère. Une transformation au service de tous, une transformation pour faciliter le quotidien, ici ou sur le terrain, en allégeant les processus administratifs, en accélérant les grands projets d'équipements, en favorisant partout l'innovation et la créativité.

La révolution numérique sera un vecteur fort de cette transformation. Je veux la mettre au service du ministère : l'internet des objets, l'intelligence artificielle, ou le Big Data sont autant de chantiers ouverts sur lesquels nous devons appuyer le succès de nos armes, l'efficacité et l'excellence dans la conduite de toutes les missions du ministère. Il ne faut pas voir le numérique comme une passion aussi béate que fugace : les nouvelles technologies ont révolutionné notre quotidien, elles s'imposent désormais

durablement sur nos théâtres d'opération, dans nos rangs comme dans ceux de nos adversaires. Nous devons embrasser ce changement de paradigme, être à sa pointe sous peine de le subir.

La révolution numérique du ministère des Armées, c'est l'affaire de tous. Elle part de nos métiers, de nos usages, de notre quotidien. C'est une démarche concrète, une opportunité pour repenser nos métiers et faciliter l'accomplissement de nos missions. C'est un changement culturel profond que nous devons opérer, avec la constante préoccupation de garantir la résilience de nos systèmes numériques et leur cybersécurité.

Notre ministère a su ces dernières décennies se réformer, se restructurer. Il faut poursuivre sur la voie tracée et de nous engager ensemble sur la base de l'ambition numérique du ministère telle que nous l'avons définie.

La modernisation du ministère telle que je la souhaite doit répondre à nos attentes et permettre une administration plus réactive, plus simple et plus proche de ses forces. Elle doit permettre de réfléchir et d'innover sans tabou, de créer sans peur de l'échec, de rêver même à ce que nous voulons de mieux pour le ministère et la défense de nos concitoyens.

Florence Parly, ministre des Armées,

A handwritten signature in black ink, reading "F. Parly". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that serves as a signature separator.

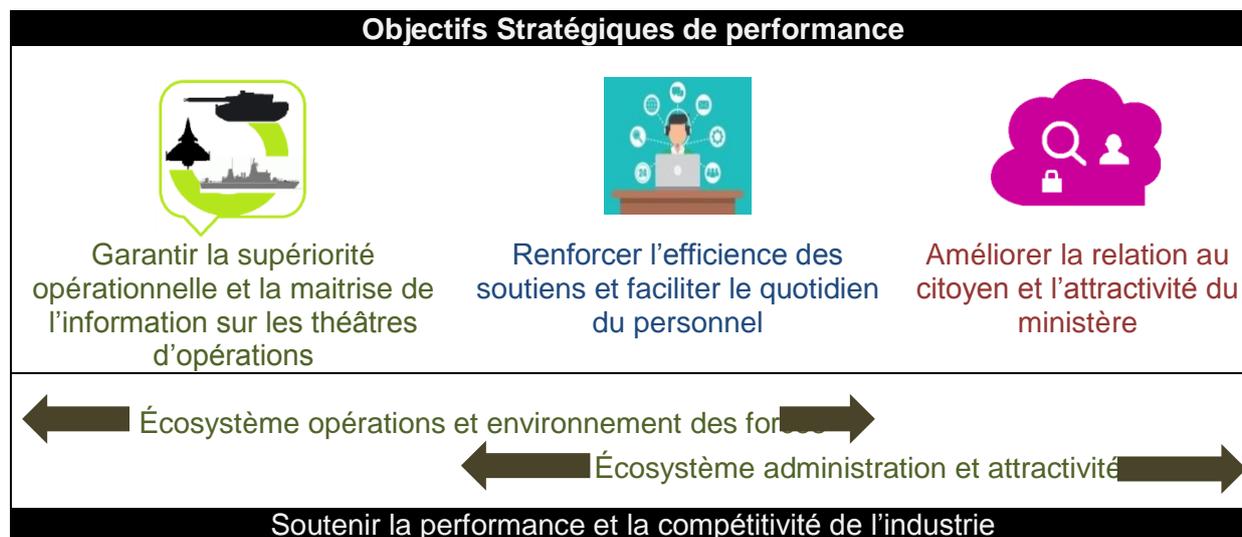
Synthèse

La révolution numérique en cours a d'ores et déjà transformé à une allure vertigineuse notre quotidien et notre accès à l'information. Elle est également un moteur de transformation puissant pour le monde du travail, pour l'administration et plus largement pour les mécanismes de prise de décision.

Au-delà de l'adoption de nouvelles technologies, la transformation numérique est une démarche volontaire visant à s'approprier au plus vite et dans les meilleures conditions les technologies émergentes, pour générer des ruptures dans les usages et les modes de travail, permettant in fine de mieux remplir les missions dévolues au ministère des Armées. Ces ruptures transformeront considérablement les organisations et les domaines d'emploi, en mettant en exergue deux ressources essentielles que sont le capital humain et la donnée numérique.

Le ministère des Armées s'est d'ores et déjà engagé dans cette démarche au travers de nombreuses initiatives. Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'accélérer et de structurer cette dynamique, tout en prenant en compte les aspects de résilience et de sécurité. La définition d'une ambition globale pour le ministère facilitera cette transformation et garantira la prise en compte de l'ensemble des métiers du ministère, en s'appuyant sur des écosystèmes de partenaires (entreprises, centres de recherche, universités/écoles, agences, etc.) et de compétences (architectes de système, entrepreneurs, cognitivistes, juristes, etc.) pluriels, ouverts et connectés grâce à de nouveaux dispositifs.

Pour sa transformation numérique, le ministère des Armées identifie trois objectifs stratégiques de performance :



Garantir la supériorité opérationnelle et la maîtrise de l'information sur les théâtres d'opérations

La recherche de la supériorité opérationnelle constitue le cœur de la mission du ministère des armées et garantit à la France sa souveraineté et sa place dans le cercle des leaders mondiaux. Face à un ennemi lui-même de plus en plus numérique et agile, il s'agit de conserver l'avantage informationnel et d'anticiper les ruptures d'emploi qu'apporteront inévitablement les avancées technologiques (combat collaboratif, systèmes autonomes, analyse et fusion de données, aides à la décision, applications d'intelligence artificielle, etc.) permettant au total une amélioration notable des performances et de l'agilité de notre système de défense.

Cette ambition nécessite une transformation importante de nos architectures opérationnelles pour mettre la donnée au cœur du futur combat en *Cloud*. La maîtrise des architectures des chaînes fonctionnelles de bout en bout devra garantir l'interopérabilité, la résilience et la sécurité numérique (cybersécurité) de l'ensemble des systèmes et le partage de l'information entre tous les opérationnels.

Renforcer l'efficacité des soutiens et faciliter le quotidien du personnel

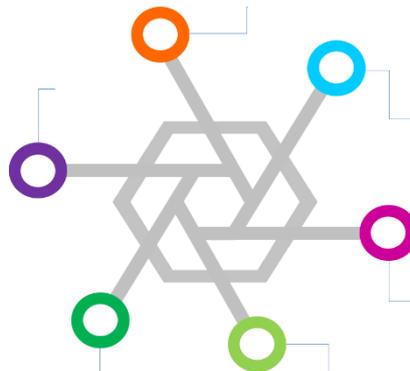
La supériorité opérationnelle n'est pas envisageable sans des soutiens performants et des agents épanouis. La transformation numérique doit donc aussi s'étendre au-delà du théâtre d'opération, dans les services de soutien (habillement, restauration, gestion des flottes de véhicules, ...), de maintenance (MCO prédictif), au profit du travail quotidien du personnel du ministère. De la même manière, la satisfaction de l'utilisateur, passant notamment par l'accès facilité à de nouveaux services (démarches administratives dématérialisées), participe à l'efficacité recherchée. D'autres effets sont attendus de cette transformation, comme l'amélioration de la qualité de vie au travail ou la meilleure prise en compte de la mobilité du personnel (télétravail, accès distant).

Améliorer la relation au citoyen et aux agents et l'attractivité du ministère

Le ministère des Armées en tant que pourvoyeur de services (réserves, hôpitaux militaires, archives nationales etc.) sera à même d'offrir un accès plus aisé non seulement au profit de ses propres agents, de leurs familles mais aussi aux personnes extérieures au ministère (Journée défense et citoyenneté). La transformation numérique doit aussi prendre en compte les attentes spécifiques des agents du ministère en situation de handicap, en termes d'accessibilité aux nouveaux outils ou services numériques.

Cette ambition de transformation numérique des métiers s'inscrit parfaitement dans la démarche globale « Action publique 2022 » voulue par le Président de la République et le Premier ministre. Elle contribuera aussi à renforcer le dynamisme et la modernité du ministère. L'attractivité du ministère ainsi renforcée aura un effet bénéfique sur le recrutement des talents numériques dont le ministère a besoin.

Cette transformation nécessitera enfin une évolution culturelle au sein du ministère à prendre en compte aussi bien dans le cadre des formations dispensées que dans le style de commandement et de pilotage des projets à adopter. Les agents et les décideurs du ministère seront incités à innover, à proposer des solutions, à entreprendre, et à monter en maturité sur le domaine du numérique.



En déclinaison de la **vision stratégique ministérielle, l'approche de la Transformation Numérique** repose sur de grandes orientations déjà concrétisées par le lancement de dizaines de projets :

- Une **offre de nouveaux services numériques** destinée à renforcer la capacité opérationnelle des armées, améliorer le quotidien, alléger les processus administratifs et renforcer l'attractivité du ministère :
 - Développement d'outil d'**aide à la décision et à l'anticipation**
 - Renforcement de l'**interopérabilité numérique sécurisée** entre les plateformes et des combattants
 - Accompagnement des agents et de leurs familles avec la « Maison numérique des blessés et des familles »
 - Amélioration du **soutien de l'homme** (habillement, restauration, gestion des flottes de véhicules, guichets multiservices...)
 - Dématérialisation des relations avec les jeunes, mairies et partenaires de la Journée défense et citoyenneté (JDC) avec les projets « PRESAGE » et « MAJDC »

- Le développement d'un **écosystème d'innovation cohérent et varié** et d'une véritable **culture du numérique** :
 - Création de l' **Innovation Défense Lab** en liaison avec les pôles existants tels que DGA Lab, « Smart Base » d'Évreux, Air Warfare Center et Intelligence Campus de la DRM
 - Développement d'une logique de co-innovation avec des **partenaires innovants de l'État ou du monde civil** (startups, monde académique, etc.)
 - Valorisation de l'**agilité** pour la réalisation des projets de service numérique
 - **Acculturation numérique** pour un changement d'état d'esprit de l'ensemble des agents

- Une **politique RH** ambitieuse pour attirer et conserver les compétences nécessaires :
 - Acquisition de **nouvelles compétences numériques** (collaboration, apprendre à apprendre et à innover, analyse des données, datascientistes...)

- Une politique de gouvernance des données destinée à favoriser une **meilleure exploitation des données** tout en **garantissant le niveau de sécurisation indispensable** :
 - Mise en place d'une fonction d'**administrateur ministériel des données**
 - Interconnexion et décloisonnement des données ministérielles
 - Garantie de la **protection et de l'éthique de gestion des données personnelles**

- Une **stratégie technologique destinée** à rapprocher les besoins du ministère et les technologies émergentes :
 - **Big Data** pour le traitement de données massives (MCO prédictif, analyse cyber,...)
 - **Intelligence Artificielle** dans les systèmes opérationnels (détection de cibles furtives, reconnaissance automatique d'objets, assistances à la décision, interfaces homme-machine adaptatives, amélioration de l'autonomie des robots,...)

- Un **socle IT** ministériel performant et sécurisé au service des nouveaux usages :
 - **Renforcement de la résilience et de la sécurité numérique (cybersécurité)** des réseaux, des Intranets et des services de la métropole jusqu'aux théâtres d'opération

-
- **Rénovation** du « **réseau d'entreprise étendu** » et de sa capacité d'hébergement et de traitement
 - Réalisation de **Défense Plateforme** sur le modèle de l'État plateforme
 - Le renforcement de la **maturité numérique** de l'ensemble des acteurs du ministère, des décideurs aux pilotes de métiers :
 - Création d'une **direction générale** chargée du **numérique et des systèmes d'information et de communication**
 - Cohérence avec la démarche « **Action publique 2022** » au sein du chantier « Transformation numérique de l'État »

Contacts presse :

Cabinet de la ministre des Armées
Service de presse et de communication
Tél : 01 42 19 67 16
cc9-sec@cabinet.defense.gouv.fr

DICoD
Centre de presse
Tél : 09 88 67 33 33
presse@dicod.fr